

# GLOSSAIRE

<p><b>ABSORPTION</b> En matière de propagation des ondes radio, atténuation d'une onde due à la dissipation de son énergie, c'est-à-dire conversion de son énergie sous une autre forme, par exemple en chaleur.</p>	<p><b>CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER (CIRC)</b> Organisme spécialisé de l'Organisation mondiale de la Santé. Il a pour mission de coordonner et de conduire les recherches sur les causes de cancer chez l'homme, sur les mécanismes de la cancérogenèse, et d'élaborer des stratégies scientifiques pour lutter contre le cancer.</p>
<p><b>AIGU</b> Conséquence immédiate, à court terme.</p>	<p><b>CHAMP ELECTRIQUE</b> Région associée à une distribution de forces électriques agissant sur des charges électriques.</p>
<p><b>ALARA</b> Une stratégie de prudence. « As Low As Reasonably Achievable » (Stratégie du moindre risque) destinée à réduire les risques au minimum en tenant compte de différents facteurs : coût, avantages, ou faisabilité. Elle n'est appropriée qu'en présence d'un risque stochastique pour lequel on pense qu'il n'y a pas de seuil. Appliquée à l'origine au rayonnement ionisant.</p>	<p><b>CHAMP MAGNETIQUE</b> Région associée à des forces agissant sur des particules ferromagnétiques ou sur des charges électriques en mouvement.</p>
<p><b>ANALYSE COÛTS-AVANTAGES</b> Méthode économique permettant d'évaluer les coûts et les avantages de l'application de normes différentes en fonction du degré de protection sanitaire requis.</p>	<p><b>CHAMPS STATIQUES</b> Champs électriques ou magnétiques ne présentant aucune variation dans le temps, à savoir de 0 Hz.</p>
<p><b>ASSOCIATION</b> En épidémiologie, un lien établi à partir de calculs statistiques qui fait que, chez des sujets montrant un certain tableau clinique, certains facteurs environnementaux apparaissent plus fréquemment que chez des sujets ne montrant pas ce tableau. L'existence d'une association ne constitue pas la preuve d'un lien de cause à effet, mais peut très bien inciter à poursuivre les recherches.</p>	<p><b>COEFFICIENT DE REDUCTION</b> Niveau de la réduction ou « coefficient de sécurité » appliqué aux limites d'exposition, qui tient compte des incertitudes relatives aux données.</p>
<p><b>CANCEROGENE</b> Substance ou agent provoquant un cancer.</p>	<p><b>COMITE DE LECTURE</b> Évaluation de l'exactitude ou de la validité des données techniques, des observations et de l'interprétation qui en est faite par des experts qualifiés.</p>
<p><b>CEM</b> Abréviation de champs électriques et magnétiques ou de champs électromagnétiques.</p>	

## GLOSSAIRE

<p><b>COMMISSION INTERNATIONALE DE PROTECTION CONTRE LES RAYONNEMENTS NON IONISANTS</b> ou ICNIRP (International Commission for Non-Ionizing Radiation Protection) est une organisation scientifique internationale indépendante dont les objectifs sont de fournir des éléments d'orientation et des recommandations sur les dangers que présente pour la santé l'exposition aux rayonnements non ionisants. Elle est en relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du Travail et la Commission des Communautés européennes.</p>	<p><b>EFFET</b> Changement d'état ou de dynamique d'un système provoqué par l'action d'un agent.</p>
<p><b>COMMUNICATION EN MATIERE DE RISQUE</b> Processus interactif d'échange d'informations et d'opinions entre les personnes, groupes et institutions concernés. Il suppose de nombreux messages relatifs à la nature du risque ainsi que d'autres, pas strictement liés au risque, qui expriment les préoccupations, opinions ou réactions que suscitent les messages concernant le risque, ou les dispositions juridiques et institutionnelles prises pour gérer ce risque.</p>	<p><b>EFFET A COURT TERME</b> Effet biologique qui survient pendant ou après l'exposition.</p>
<p><b>COMPATIBILITE ELETROMAGNETIQUE</b> Propriété qu'a un appareil électrique ou électronique à fonctionner de façon satisfaisante dans son environnement électromagnétique sans introduire de signaux d'interférence inacceptables dans cet environnement.</p>	<p><b>EFFET A LONG TERME</b> Effet biologique qui ne se manifeste que longtemps après l'exposition.</p>
<p><b>CRISE</b> Point capital ou décisif dans un conflit où un degré de tension extrême est atteint ; dans le cycle de vie d'un problème », la crise survient lorsque les participants demandent des mesures immédiates, c'est-à-dire lorsque le dialogue est rompu et que le processus mis en place ne fonctionne plus.</p>	<p><b>EFFET THERMIQUE</b> Effet biologique provoqué par la chaleur.</p>
<p><b>CYCLE</b> Suivi d'un projet ou une préoccupation publique au cours du temps pendant toutes les phases de son développement et de son évolution.</p>	<p><b>EMISSION</b> En général, les émissions sont caractérisées par la libération de substances dans l'air ; dans ce manuel, les émissions sont des ondes électromagnétiques émises par une source (p. ex. ligne électrique ou antenne).</p>
<p><b>DANGER</b> Source de dommage ou de lésion possible.</p>	<p><b>EPIDEMIOLOGIE</b> Étude de la maladie et des états de santé dans des populations humaines et des facteurs qui influent sur l'une et les autres.</p>
<p><b>DEBIT D'ABSORPTION SPECIFIQUE (DAS)</b> Taux d'énergie absorbée par les tissus organiques, en watt par kilogramme (W/kg); ce débit est une mesure dosimétrique qui a été largement adoptée pour les fréquences supérieures à environ 100 kHz.</p>	<p><b>EVALUATION DE L'INTERET DU PUBLIC</b> Comprendre quelle est la valeur que donne la communauté à quelque chose.</p>
<p><b>DOSIMETRIE</b> Technique permettant de déterminer la quantité d'énergie électromagnétique absorbée par l'organisme ou ses tissus.</p>	<p><b>EVALUATION DU RISQUE</b> Processus bien défini employé pour décrire et estimer la probabilité pour qu'une exposition environnementale à un agent ait des conséquences indésirables sur la santé. Les quatre étapes de cette évaluation sont l'identification du danger, l'évaluation de la relation dose effet, l'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque.</p>
	<p><b>EVITEMENT PRUDENT</b> Mesures de précaution qui peuvent être prises pour réduire l'exposition de la population à peu de frais ; prudent fait référence aux dépenses.</p>
	<p><b>EXPOSITION</b> Concentration, quantité ou intensité d'un agent particulier qui atteint un système cible.</p>
	<p><b>EXPOSITION PROFESSIONNELLE</b> Toute exposition à des champs électromagnétiques à laquelle des personnes sont soumises au cours de leur travail.</p>
	<p><b>EXPOSITION PUBLIQUE</b> Toute exposition aux champs électromagnétiques des membres de la population générale, à l'exclusion de l'exposition professionnelle et de l'exposition médicale.</p>

## INSTAURATION D'UN DIALOGUE SUR LES RISQUES DUS AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES

<p><b>FREQUENCE</b> Nombre d'oscillations ou de cycles complets par seconde passant en un point donné. L'unité est le hertz (1 Hz = 1 cycle par seconde).</p> <p><b>FREQUENCE INTERMEDIAIRE</b> ou IF (intermediate frequency) Fréquences situées entre 300 Hz et 10 MHz.</p>	<p><b>MICRO-ONDES</b> Champs électromagnétiques d'une longueur d'onde suffisamment courte pour qu'on puisse utiliser le guide d'ondes et les techniques à cavités associées pour la transmission et la réception. Ce terme s'applique aux rayonnements ou champs ayant une fréquence située entre 300 MHz et 300 GHz.</p>
<p><b>GESTION DU RISQUE</b> Le processus consistant à identifier, évaluer, choisir et mettre en oeuvre des mesures visant à réduire le risque pour la santé de l'homme et les écosystèmes.</p>	<p><b>NIVEAUX DE REFERENCE</b> Valeurs de l'intensité du champ électrique et magnétique non perturbé tirées des limites de base et qui servent à établir si ces dernières sont observées. Il n'est pas facile de mesurer les quantités qui sous-tendent les limites de base alors que l'intensité du champ électromagnétique se mesure facilement.</p>
<p><b>INCERTITUDE</b> Connaissance imparfaite de l'état d'un système à l'étude.</p>	<p><b>ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE</b> L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est une institution des Nations Unies dont le mandat est d'agir en tant qu'autorité assurant la direction et la coordination des travaux internationaux en matière de santé, en mettant en avant la coopération technique, en aidant les instances publiques à renforcer les services de santé, et en menant des actions de prévention et de lutte contre les maladies épidémiques, endémiques et autres.</p>
<p><b>LIMITE D'EXPOSITION</b> Valeurs de paramètres précis en rapport avec l'intensité maximum du champ électromagnétique à laquelle les gens peuvent être exposés. Il y a une différence entre limites de base et niveaux de référence.</p>	<p><b>PARTIE INTERESSEE</b> Personne ou groupe s'intéressant au résultat d'une politique ou d'une décision ou cherchant à influencer sur ce résultat.</p>
<p><b>MESURE DE PRECAUTION</b> Stratégie utilisée pour gérer les risques sanitaires lorsqu'il y a incertitude scientifique, risque potentiel élevé et controverse publique. Plusieurs politiques différentes mettant en avant la précaution ont été élaborées pour faire face aux préoccupations relatives aux questions de santé publique, professionnelle et environnementale.</p>	<p><b>PERCEPTION DU RISQUE</b> Façon dont un individu ou un groupe perçoit un certain risque et l'évalue. Un risque ou un danger particulier peut avoir une signification différente en fonction des personnes et du contexte considéré.</p>
<p><b>METHODE DELPHI</b> Méthode permettant de parvenir à un accord, présentée selon deux variantes. La première comprend les étapes suivantes : recenser les individus connaissant le mieux la question et leur demander d'en rechercher d'autres ; recommencer jusqu'à ce qu'on sache clairement quelles sont les personnes que les gens considèrent comme des experts ; ensuite, demander des prévisions à ces experts, leur faire parvenir les réponses et leur demander s'ils souhaitent changer leurs prévisions personnelles ; enfin, répéter l'opération jusqu'à ce qu'ils choisissent de ne plus faire de changement. La deuxième variante comprend les étapes suivantes : faire appel à un tableau d'experts, mais demander aux parties prenantes de désigner les experts en qui ils ont le plus confiance ; demander aux parties prenantes ensuite de répondre aux questionnaires relatifs au problème ; communiquer leurs réponses aux experts et répéter l'opération jusqu'à ce que les experts soient suffisamment sûrs que leurs décisions ou recommandations seront acceptés par la communauté.</p>	<p><b>POIDS DES FAITS</b> Considérations entrant dans l'évaluation et l'interprétation de l'information scientifique publiée. Cela inclut la qualité des méthodes employées, de la capacité qu'a une étude de déceler les effets indésirables, de l'uniformité des résultats d'une étude à l'autre et de la plausibilité biologique des relations de cause à effet.</p>
	<p><b>PRINCIPE DE PRECAUTION</b> Principe qui consiste à prendre des mesures pour limiter une activité ou exposition donnée, même lorsqu'il n'a pas été complètement établi que cette activité ou cette exposition constitue un danger pour la santé.</p>

## GLOSSAIRE

<p><b>PROPORTIONNALITE</b> Ce que l'on fait pour protéger contre un risque dû à un agent ou à une situation donné(e) est à peu près analogue à ce qui a été fait pour d'autres agents ou situations tout aussi préoccupants.</p>	<p><b>SEUIL</b> Valeur minimale du paramètre d'exposition où l'on observe un effet pour la première fois.</p>
<p><b>RADIOFREQUENCE</b> ou RF Toute fréquence à laquelle le rayonnement électromagnétique sert aux télécommunications. Ici, la radiofréquence fait référence à la gamme de fréquences située entre 10 MHz et 300 GHz.</p>	<p><b>STATION DE BASE</b> (téléphonie mobile) Une station de base est constituée par une antenne émettant le rayonnement électromagnétique dans la gamme des fréquences radioélectriques, la structure de soutien, le coffre et les câbles.</p>
<p><b>RAYONNEMENTS NON IONISANTS</b> Les rayonnements non ionisants sont des ondes électromagnétiques qui ont des énergies photoniques trop faibles pour casser les liaisons atomiques.</p>	<p><b>SURVEILLANCE DU RISQUE</b> Méthode de surveillance et de retour de l'information appliquée à la gestion continue du risque, au moyen de systèmes permettant de recueillir au cours du temps les données relatives aux facteurs de risque et aux effets sur la santé.</p>
<p><b>RÈGLEMENTATION</b> Série de règles ayant valeur légale, généralement dans le cadre d'une loi votée par le Parlement.</p>	<p><b>TECHNIQUE DU GROUPE NOMINAL</b> Une technique de dynamique de groupe présidée par un animateur, utile pour fixer des objectifs et identifier les problèmes ; le groupe répond individuellement à une question sensible en rédigeant toutes les réponses sous forme de liste ; chaque participant lit une réponse jusqu'à ce que l'ensemble des réponses (y compris celles en double qui sont cochées) soient visiblement inscrites ; une discussion pour apporter des éclaircissements ou une discussion approfondie sur des problèmes donnés suit ; si l'objectif est une liste par ordre de priorité, l'animateur demande à tout le monde d'indiquer individuellement et en silence les trois (ou un autre nombre convenu) éléments les plus importants, puis répète le processus d'enregistrement des réponses ; il anime ensuite une discussion de groupe qui aboutit à une liste des priorités, voire à un plan d'action pour mettre en oeuvre ces dernières.</p>
<p><b>RELATION DOSE-EFFET</b> Le rapport entre l'exposition, caractérisée par l'intensité et la durée, et l'incidence et/ou la gravité des effets indésirables.</p>	<p><b>TELEPHONIE MOBILE</b> Moyen de télécommunication dans lequel au moins un des utilisateurs possède un téléphone mobile pour communiquer par l'intermédiaire d'une station de base avec un autre utilisateur de téléphone fixe ou mobile.</p>
<p><b>RESTRICTIONS DE BASE</b> Restrictions de l'exposition à certains phénomènes électromagnétiques qui, une fois franchies, peuvent entraîner une altération de la santé chez l'homme. Pour les champs statiques, ces limites sont constituées par l'intensité des champs électriques et magnétiques, pour les champs alternatifs jusqu'à environ 10 MHz, elles sont représentées par le courant électrique induit dans l'organisme, et, pour les champs alternatifs supérieurs à environ 100 kHz, elles sont représentées par la conversion de l'énergie électromagnétique en chaleur qui a lieu dans l'organisme. Entre 100 kHz et 10 MHz, l'induction de courants dans l'organisme et la production de chaleur sont toutes deux importantes.</p>	<p><b>TRES BASSES FREQUENCES</b> ou ELF (extremely low frequency) Fréquences situées entre zéro et 300 Hz.</p>
<p><b>RISQUE</b> Probabilité pour qu'une série de conditions données produise un résultat particulier, généralement indésirable.</p>	
<p><b>SANTE</b> État de bien-être physique, mental et social complet et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.</p>	
<p><b>SANTE PUBLIQUE</b> Science et pratique visant à protéger et à améliorer la santé d'une communauté et faisant appel pour cela à la médecine préventive, à l'éducation sanitaire, à la lutte contre les maladies transmissibles, à l'application des mesures d'hygiène et à la surveillance des dangers environnementaux.</p>	